

publics, dédiés à la Ste Vierge, on récitera, le chapelet et les litanies de la Ste Vierge, tous les jours soit pendant la messe, soit au salut du S. Sacrement ;

“ 2. J'autorise les mêmes exercices dans tous les autres oratoires, où l'on conserve le St. Sacrement.

“ 3. Ces exercices commenceront le 1er octobre et se termineront le 2 novembre.

“ 4. J'invite MM. les Curés à faire chaque année une procession publique, dans le cours du mois d'octobre.

Je vous prie de remarquer que ces exercices devront avoir lieu tous les ans, jusqu'à nouvel ordre, au mois d'octobre.

“ C'est du ciel que nous attendons le secours, et ce n'est que par la prière que nous l'obtiendrons.”

CHRONIQUE DIOCESAINE ET PROVINCIALE

Ordination au Séminaire Sainte-Thérèse, samedi, 19 Sept 1885 :
Sousdiaconat.—M. A. Pagé, Montréal.

Ordres moindres.—MM. T. Theoret, L. Boissonneault, A. Péladeau, A. Beausoleil, U. Forget, Montréal

Tonsure.—E. Coursol, J. A. Martel, J. Blais, Montréal, et C. O'Hare, Pontiac.

Ordination dans l'église paroissiale de L'Assomption, dimanche le 20 septembre 1885 :

Prêtrise.—M. A. Dufour, Montréal.

Diaconat.—MM. D. Casaubon, T. T. Racette, M. A. Pagé, Montréal.

Sousdiaconat.—MM. L. Beaudoin, J. L. Vigneault, Montréal.

Ordres moindres.—M. N. Jacques, Montréal.

Tonsure.—MM. C. Dequoy, L. Dorais, E. Forest, L. A. Brochu, J. A. Lamarche, J. H. Marsolais, J. Aumond, J. B. Jobin, Montréal.

Sa Grandeur Mgr de Montréal a adressé le 14 septembre à son clergé une lettre-circulaire qui traite des importantes questions suivantes :

1—Lettre du Cardinal Guibert (4 Juin 1885) et Réponse de Sa Sainteté (17 Juin 1885).

2—Permis de faire les Pâques du Mercredi des Cendres à la *Quasimodo*, pour dix ans.

3—Messes de *Requiem* trois fois la semaine.

4—Bref sur les dispenses de parenté.

5—Juridiction.

6—Oratoires non publics.

7—Messes des Solennités.

8—Avis sur les aubes et ornements.